



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-36783>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-36783**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-25568

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Bordeaux Métropole

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 24330031600011

**Ville** : BORDEAUX

**Code postal** : 33045

**Groupement de commandes** : Oui

**Nom du coordinateur du groupement** : Bordeaux Métropole

**Département(s) de publication** : 33

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Accord cadre -Bons de commande- Travaux acrobatiques

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45443000

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Consultation lancée par un groupement de commandes. Le présent marché concerne l'exécution par le titulaire de travaux variés Tous Corps d'Etat sous la forme de travaux acrobatiques. Dans ce cadre le titulaire pourra être sollicité sur : - Des bâtiments en construction - Des bâtiments existants nécessitant des réparations - L'entretien planifié de bâtiments existants Dans tous les cas, il s'agira de bâtiments de grande hauteur, complexes ou d'accès difficile où l'intervention d'un spécialiste des travaux acrobatiques permettra la dispense d'échafaudage. Le patrimoine est constitué principalement de bâtiments et sites gérés par la direction Bâtiments de Bordeaux Métropole, des villes qui ont mutualisés la compétence bâtiments, qu'ils fassent partie du patrimoine métropolitain, des villes ou bien qu'ils soient loués à un tiers

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 02/04/2024 à 16h00, lire 09/04 /2024 à 16h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/03/2024**